

Je suis sceptique...

Je suis Alain Sylvain, je suis policier retraité, j'ai travaillé pendant 32 ans au SPVM dont 22 ans aux enquêtes criminelles. Spécialisé en interrogatoires vidéo, détection des non-dits. Je suis ornithologue amateur, conférencier, passionné d'oiseaux et de nature. Depuis les 12 dernières années j'ai visité 25 pays pour y observer les oiseaux.

Je suis un villégiateur, je suis du Lac du Trèfle à Saint-Michel-des-Saints. Ma conjointe y possède un chalet quatre saisons depuis 26 ans et nous y séjournons plus que régulièrement.

Quand j'entends les dirigeants de la minière répondre évasivement ou tout simplement éluder mes questions et celles de multiples intervenants en reléguant les réponses à des actions futures, ça ne fait qu'accroître mon scepticisme face au projet de Nouveau Monde Graphite.

J'ai participé aux premières rencontres entre la COPH, les dirigeants de la minière et les citoyens de Saint-Michel-des-Saints. J'ai bien écouté l'initiateur lors de ces rencontres car dès les premières rencontres avec les citoyens il a dit et répété que son but c'était de vendre sa trouvaille qu'il n'était pas un exploitant mais bien un géologue-prospecteur.

L'initiateur a trouvé un gisement polluant et destructeur d'environnement dans un coin de pays merveilleux, et maintenant il tente de le maquiller aux yeux de la population afin de le faire passer comme une chose extraordinaire pour la région, pour la municipalité et pour les citoyens. Pour ce faire, il offre des chandails de hockey pour les jeunes, un quai pour certains villégiateurs, un spectacle de régates, il se présente et prend part au festival western et en y payant des babioles avec de l'argent qui au fond proviendrait de multiples subventions gouvernementales, donc en fin de compte, de tous les citoyens. Personnellement, il ne donne rien qui lui appartient, ce sont les fonds provenant des multiples paliers de gouvernement.

J'ai visionné les rencontres des citoyens avec le B.A.P.E., l'initiateur ne semble vraiment pas à l'aise dans le rôle qu'il joue présentement, c'est

un homme de terrain et non pas un administrateur de compagnie d'exploitation, il l'a répété à plusieurs reprises. Lorsque des questions lui sont adressées, il réfère ou tente d'éluder les questions, ses réponses lorsqu'il en donne semblent floues et sans fondements.

Si l'initiateur réussit à faire autoriser ce projet par le ministre de l'environnement, je suis persuadé que ses principales démarches futures seront de vendre son projet à des investisseurs étrangers ou encore à la compagnie Imerys qui eux sont des exploitants et n'en n'auront que faire des belles promesses de l'initiateur. Je crains que le nouvel acquéreur ne soit tenu de se conformer à toutes les promesses de NMG. Par ailleurs comment serons-nous assurer qu'elles seront toutes incluses dans le décret du projet ? Ces nouveaux acquéreurs, eux ne viseront qu'à accroître leurs bénéfices.

L'initiateur ne tari pas de promesses vraiment attirantes; multiples emplois payants, multiples emplois pour les résidents de Manawan, une mine 100% électrique, un parc urbain autour du Lac aux Pierres, de multiples pistes cyclables ainsi que la restauration presque complète du site d'exploitation à la fin de l'exploitation. Il trouve des solutions pour toutes les inquiétudes des opposants. Ces solutions me semblent pour plusieurs non viables, trop dispendieuses ou même inexistantes (remblayage du site) (machinerie lourde électrique pour la mine).

J'ai fait des recherches auprès de la compagnie de machinerie lourde Caterpillar et ces derniers n'ont à ce jour fabriqué qu'un seul modèle de pelle mécanique entièrement électrique, de faible capacité, et dotée d'une batterie de plus de trois tonnes, avec une charge utile en temps idéal, de 5 à 7 heures. Lors de grands froids comme ceux qu'on enregistre à Saint-Michel-des-Saints, cet engin ne serait d'aucune utilité. Mes autres recherches en ce sens chez Volvo et Kobelco ont été infructueuses me ramènent toutes à la compagnie Caterpillar. Et toutes les autres pièces de machineries lourdes étaient des hybrides. Il semble que la demande n'attise pas la venue du développement et de l'offre.

Je vous réfère aussi à cet article de La Presse en date du 11 février 2019 qui traite du sujet :

<https://auto.lapresse.ca/auto-ecolo/201902/11/01-5214282-pourquoi-ne-pas-electrifier-la-machinerie-lourde-.php>

Ainsi que le suivant du 26 novembre 2018 de la compagnie Caterpillar (Dosan) qui traite des systèmes hybrides pour certaines fonctionnalités mais étant mu par un moteur diesel :

<https://equipment-construction.be/2018/11/26/cat-798ac-796ac-2-nouveaux-dumpers-electriques-de-caterpillar/>

Et cet article publié le 8 juin 2017, par la compagnie Kobelco, qui traite elle d'une pelle excavatrice Hybride étant mue aussi par un moteur diesel mais comprenant certaines fonctionnalités électriques.

<https://equipment-construction.be/2017/06/08/kobelco-presente-la-1re-pelle-hybride-a-batterie-lithium-ion-au-monde/>

Quant à la compagnie Médatech avec laquelle la minière semble vouloir faire affaire, tout n'est encore qu'au stade de projet, rien n'est encore solutionné afin d'électrifier l'équipement lourd requis. Plusieurs des appareils ne sont pas créés ou bien ne sont que des appareils hybrides avec un moteur qui fonctionne au diesel et certaines composantes électriques. La seule pièce d'équipement lourd électrique qui existe réellement est une niveleuse qui n'a qu'une faible utilité dans une mine. Les autres appareils sont des appareils fixes, soit des foreuses.

Partout dans l'élaboration de cette nouvelle technologie en rapport à l'équipement et machinerie lourde électrique, le problème relié aux coûts d'une telle entreprise revient continuellement.

<https://magazine.cim.org/en/news/2018/quebec-miner-plans-all-electric-surface-mine/>

J'ai aussi analysé le document DA28, déposé auprès du B.A.P.E. par l'initiateur le 10 février 2020.

Il y est mention de 32 équipements différents électrifiés. Parmi ces 32 pièces d'équipements, 20 sont des équipements qui sont utilisés pour des opérations dans des mines souterraines, inappropriés pour une mine à ciel ouvert. Elles sont nécessaires à cause des fortes concentrations d'émanations polluantes à l'intérieur des mines, cependant ces équipements ne sont pas adaptés pour les opérations de surfaces, ils ont des pneus lisses et les batteries ne sont jamais soumises aux températures extrêmes et à l'humidité.

Après vérification, il appert que plusieurs de ces équipements qui sont très lourds et leur capacité de travail n'est que de quelques heures, après quoi, ils doivent soit changer la batterie, ce qui demande un emplacement et des équipements supplémentaires pour effectuer ces opérations (Battery Pitt-Stop), ou encore des bornes de recharges, qui selon la compagnie Sandvik demande en plus du temps, une très grande quantité d'électricité et est générateur d'une très grande quantité de chaleur, ce qui va complètement à l'encontre des buts visés pas NMG.

Voici ce la coimpagnie Sandvik en dit “ The biggest complaint about the technology is the perceived downtime for “refueling” or charging. The options for fast refueling are to either quick charge or swap batteries completely. Quick charging produces exorbitant amounts of heat and requires massive electrical infrastructure to achieve even a 15-minute rate of charge for 60-80% of battery energy. Swapping achieves 350kWh of energy delivery in ~8min. That's an effective charge rate of 2.6MW with none of the infrastructure and heat generated.
<https://www.artisanvehicles.com/the-fastest-battery-swapping-technology/>

En ce qui a trait au transport du minerai, il faut noter que les transports fait à l'extérieur de la mine ne semblent pas inclus dans l'électrification, donc ces transports se feront par véhicules à essence ou au diesel.

J'ai aussi fait quelques recherches en ce qui a trait aux camions électriques de transport pour la mine. Pour l'instant, les compagnies BYD de Chine et Volvo n'en sont qu'à leurs premiers essais et les camions actifs

présentement sont pour le transport de charge plus légères et sur route. J'ai réussi à trouver un camion de transport de minerai électrique, le EDumper de la compagnie Emining Komatsu, ceci n'est qu'à l'étape embryonnaire, et le prix se situerait dans les 7 chiffres.

Pour ce qui est des foreuses. Celle utilisée pour creuser les trous de dynamitage est à câble, aucune autre ne fait partie des équipements disponibles.

La compagnie Volvo en association avec la compagnie Electrek on fait un projet pilote de 10 jours en Suède en 2018, en remplaçant la machinerie au diesel par des composantes électriques. Le projet ne semble pas avoir été concluant puisque les résultats n'ont pas été publiés et ne sont pas disponibles.

Je considère que le B.A.P.E. devrait analyser le document DA28 de plus près. Il me semble qu'il renferme un amalgame d'information n'ayant pas de lien avec le projet étudié ici ainsi que plusieurs doublons sans intérêts.

..... •

En ce qui a trait au remblayage, ici encore, quel serait le coût de la membrane prévue à cette fin ? Lors des sessions d'audience du B.A.P.E. l'initiateur a parlé d'une possible membrane qui pouvait avoir une durée de vie de 100 à 1000 ans. Ne sachant pas quelle membrane l'initiateur va choisir, qu'adviendra-t-il après la durée de vie de la membrane. Il est de notre responsabilité aujourd'hui de préserver la terre pour les futures générations.

L'initiateur a, à quelques reprises parlé d'ententes confidentielles qu'il a sous le coude. Ces ententes pourraient-elles comprendre une promesse d'achat d'un éventuel acquéreur, conditionnelle à l'autorisation du projet, et une fois cette étape passée, pourrait exploiter la mine selon ses propres termes en négligeant ou omettant d'atteindre les buts et promesses initiales de l'Initiateur ? C'est une opinion personnelle mais j'ai la ferme conviction que l'initiateur pourrait avoir un agenda caché quant au futur de la mine pour laquelle il demande un accord de votre part.

Avouez qu'advenant une telle éventualité, l'initiateur aurait beau jeu et pourrait aisément rejeter la faute sur le nouvel acquéreur et conserver la

tête haute dans tout ça. Car selon moi, lui, ne fera plus partie du décor depuis longtemps, mais Monsieur le maire et tous résidents de Saint-Michel-des Saints seront encore ici et ce sera le legs que nous laisserons à vos enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Toujours dans le même ordre d'idée, ma famille vient de la Beauce, j'avais plusieurs membres de ma famille qui vivaient à Thetford Mines. Cette ville est un sérieux présage de ce qui attend Saint-Michel-des-Saints si jamais la minière parvient à s'implanter dans notre région. Cette dernière prévoit vouloir exploiter la plus grande mine de graphite à ciel ouvert du sud du Québec, qui devrait générer 100 millions de tonnes de déchets miniers. J'ai fait parvenir une lettre en ce sens au maire de Saint-Michel-des-Saints, le 31 juillet 2016 spécifiant que le passé est garant du futur... j'attends toujours une réponse du maire.

Copie de la lettre ici-bas

Bonjour,

Je transfère votre courriel à M. Gouin.

Merci et bonne journée.

Lise Rivest
agent de bureau

Municipalité de Saint-Michel-des-Saints

441, rue Brassard

Saint-Michel-des-Saints, Québec J0K 3B0

T : 450 886-4502 ou 1-877-833-6941 poste 7600

F : 450 833-6081

Courriel: info@smds.quebec

Le 2016-07-31 15:47, Alain Sylvain a écrit :

M. le maire Réjean Gouin,

Je me nomme Alain Sylvain, je suis du Lac du Trèfle et j'étais présent à la réunion de samedi dernier pour l'association de la Protection du Lac Taureau.

Je tiens à vous féliciter pour votre franchise lorsque vous avez admis être un gars qui connaissait le bois mais que vous n'aviez aucune connaissance en ce qui a trait aux mines.

Je crois en votre bonne foi et pour cela je vous invite à vous mettre en contact avec vos vis à vis qui eux, ont une grande expérience en la matière. Je parle ici des maires des villes de Asbestos, Thetford mines ou encore plus récemment Malartic qui est aux prises d'avec une telle situation. Ces maires aussi on sûrement reçu des promesses de prospérité grâce à l'avènement d'une mine dans leur région.

Je vous invite à aller visiter ces régions dès aujourd'hui. Après 25 ans d'opération, les minières sont parties. Les emplois si payants n'existent plus et ces compagnies minières ont laissé derrière elles des résidents atteints par de graves maladies, des sols et eaux contaminés pour plusieurs générations, et un environnement complètement dévasté.

C'est le lot que ces villes ont obtenu en échange de quelques emplois. Les jeunes générations quittent ces villages pour des endroits plus sains et agréables à vivre. Le tourisme est complètement inexistant et le retour à ce qui a déjà existé est impossible. Je ne crois pas que ce soit ce genre de legs que vous aimeriez laisser à vos petits-enfants.

Le passé est garant du futur et les maires de ces villes pourraient sûrement apporter grâce à leur expérience, des éclaircissements dans ce domaine pour vos prochaines prises de décisions.

Vous êtes le maire de l'une des plus belles régions récréo-touristique du Québec, et je considère qu'elle se doit d'être préservée comme telle.

Bien à vous

Alain Sylvain

Lac du Trèfle,

Saint-Michel-des-Saints

asylvain@videotron.ca

c.c. Gaétan Morin, préfet MRC Matawinie

David Lapointe, dev. Parc SDPRM

.....
.....
Je suis un réel amant de la nature. Ma préoccupation principale est à la protection de la nature.

L'arrivée d'une mine dans la forêt de Saint-Michel-des-Saints, milieu spécifiquement récréotouristique, va amener la destruction totale de tous les habitats du règne animal sur une énorme parcelle de terrain. Saint-Michel-des-Saints est un milieu idéal pour toute la faune aviaire et animale. L'air est pur, la végétation est abondante l'eau est limpide, ce qui fait en sorte, que toute forme animale, mammifères, poissons et oiseaux y pullulent.

Comme je l'ai spécifié, je suis un ornithologue amateur. Je me suis donc rendu à six reprises sur le futur site de la mine, et j'y ai fait des recensements d'oiseaux, chose que je suis habilité à faire. J'y ai identifié quelques 62 espèces d'oiseaux différentes. Toutes ces espèces sont

susceptibles de nicher à cet endroit. Quel sort leur réserve l'arrivée de la mine ?

Les chiffres fournis par Pauline Gravel du magazine Science le 20 septembre 2019 spécifient que **“ La faune aviaire d'Amérique du Nord a décliné de 29 % depuis 1970, ce qui représente la perte d'environ trois milliards d'oiseaux, révèle une étude publiée jeudi 19 septembre dans la revue *Science*. Or, ces pertes ne concernent pas seulement des espèces rares et menacées, mais incluent plusieurs espèces communes et répandues qui sont des maillons importants des écosystèmes. Cette étude réalisée par des chercheurs états-uniens, ainsi que par Environnement et changement climatique Canada visait à évaluer les changements subis par les populations de 529 espèces d'oiseaux des États-Unis et du Canada à partir des données obtenues par plusieurs réseaux de surveillance, dont certains accumulent des données depuis près de 50 ans. Ils ont ainsi estimé que la faune aviaire d'Amérique du Nord aurait perdu 3,2 milliards d'oiseaux de 38 familles différentes, depuis 1970.**

Plus de 90 % des 3,2 milliards d'oiseaux disparus appartiennent à 12 familles de passereaux, soit des oiseaux chanteurs et percheurs, parmi lesquels figurent les bruants, les parulines, les alouettes, les chardonnerets, les roselins, les moineaux, les carouges, les étourneaux, les hirondelles et les engoulevents.”

La déforestation, destruction des aires de nidification des oiseaux, les perturbations causées par le dynamitage quotidien, et l'apport important de pollution de l'air par les poussières ne feront qu'augmenter ces chiffres. Et il serait illusoire de croire que de remettre le terrain en état après 25 ans de destruction pourrait rétablir la faune à cet endroit.

.....
.....

Autre fait encore plus pertinent, je crois qu'il faut prendre en compte que de toutes nouvelles technologies sont en développement en ce moment. Le besoin de graphite pour les batteries sera très bientôt chose du passé. Il ne sera plus utilisé dans la fabrication des nouvelles batteries.

D'ailleurs un article en ce sens du Journal de Montréal datant du 4 février 2020, signé Philippe Orfali, stipule que " **Hydro-Québec s'allie au géant automobile Mercedes-Benz en vue de développer une batterie qui pourrait remplacer, dès 2026, les batteries au lithium-ion utilisées dans plusieurs véhicules électriques.** "

<https://www.journaldemontreal.com/2020/02/04/hydro-quebec-va-developper-des-batteries-avec-mercedes-benz>

Il serait plus que dommageable de détruire la magnifique région de Saint-Michel-des-Saints pour un matériau qui va être désuet dans moins d'une décennie et avec une promesse d'électrification de la mine qui elle ne verra peut-être jamais le jour.

.....
.....

Pour les raisons évoquées ci-haut, je suis tout à fait contre la venue d'une minière dans notre magnifique région. Il est à mon humble avis tout à fait inacceptable d'implanter une telle mine dans un milieu aussi pur que Saint-Michel-des-Saints sans aucune garantie réelle quant à sa viabilité. Cela ne ferait que mettre en péril la santé et la vie de tout être vivant dans son environnement.

Devant ces faits, je demande au B.A.P.E. de **ne jamais autoriser ce projet.**

Alain Sylvain